

Date de dépôt : 17 janvier 2013

Réponse du Conseil d'Etat

à la question écrite de M. Mauro Poggia : Office des bâtiments : Quel est le coût pour le contribuable de déménagements successifs déraisonnables ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 29 novembre 2012, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite ordinaire qui a la teneur suivante :

En mars 2011 le Génie civil et l'Office des bâtiments ont quitté les locaux de la rue David-Dufour pour s'installer au chemin des Olliquettes, à Lancy. Les locaux de la rue David-Dufour sont restés vides.

Une année plus tard, la Direction générale de la mobilité quittait elle-même ses bureaux pour se rendre à Lancy, obligeant l'Office des bâtiments à quitter Lancy pour retourner à la rue David-Dufour, dans l'attente que le St-Georges Center soit achevé. Un aller-retour qu'on imagine pénible et coûteux.

Enfin en octobre 2012, l'OCIRT débarquait à la rue David-Dufour et l'Office des bâtiments s'installait au St-Georges Center.

Cette chronologie est-elle exacte ? Comment l'expliquer et quel a été le coût global de ces déménagements successifs ?

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Dans le cadre d'expertises réalisées sur mandat de l'office des bâtiments (OBA), des faux-plafonds contenant des matériaux amiantés ont été identifiés en juillet 2006 dans le bâtiment de David-Dufour et un assainissement a été recommandé.

De plus, suite à l'étude d'optimisation des locaux de l'Etat de Genève (projet OLEG) réalisée en 2009 par le département, le bâtiment de David-Dufour a été identifié comme présentant un fort potentiel d'optimisation; 200 postes de travail supplémentaires après les travaux de mises aux normes. Par conséquent, la décision a été prise de libérer ces surfaces afin de désamianter et de rénover complètement l'immeuble. Le bâtiment de Lancy Square, situé au 4, chemin des Olliquettes, a donc été loué et aménagé pour les besoins de l'office des bâtiments et de la direction générale du génie civil (DGGC). Les déménagements ont eu lieu en mars 2011.

Les études sur le bâtiment de David-Dufour, abouties en novembre 2011, estiment le montant de la rénovation complète de David-Dufour et de sa surélévation à 100 millions de francs. Courant 2012, pour des questions budgétaires, la rénovation a été reportée à une date ultérieure. L'OBA a donc commencé à réattribuer les surfaces disponibles dans l'immeuble.

Par ailleurs, la construction de l'écoquartier de la Jonction a rendu nécessaire la libération du bâtiment au 20, rue du Stand, occupé par la direction générale de la mobilité (DGM). L'OBA a alors proposé à la DGM d'occuper ses propres locaux à Lancy Square. Ces locaux neufs, mis aux normes OLEG, offraient les avantages suivants:

- mise à disposition de suite et en l'état;
- pas de location supplémentaire pour l'Etat;
- renforcement des synergies existantes entre la DGM et la DGGC.

Par cette opération, l'OBA retournait à David-Dufour dans des locaux propriété de l'Etat et immédiatement disponibles.

En 2012, le département a été informé de la résiliation du bail au 31 mai 2013 des locaux loués par l'Etat et occupés par le département de la solidarité et de l'emploi (DSE) au 35, rue des Noirettes. Afin de reloger l'office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT) dans les meilleurs délais, des surfaces au sein du bâtiment Saint Georges Center ont été proposées au DSE. Ces surfaces ne correspondant pas aux besoins organisationnels et fonctionnels de l'OCIRT, l'OBA a alors proposé que l'OCIRT s'installe dans les locaux de l'OBA. Cette proposition de relogement

a été acceptée par l'OCIRT. Depuis novembre 2012, l'OBA occupe des locaux au Saint Georges Center et il est prévu que l'OCIRT emménage à David-Dufour d'ici l'été 2013.

Vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif de ces déménagements, y compris leurs coûts respectifs :

Date	De	A	Dpt / Services	Motifs	Coûts
Mars 2011	1-5, rue David-Dufour	4, ch. des Olliquettes	DU/OBA DIME/DGGC	Désamiantage, rénovation complète et surélévation de David-Dufour	97 022 F
Avril 2012	4, ch. des Olliquettes	1-5, rue David-Dufour	DU/OBA	Libération des locaux mis aux normes OLEG pour le DIME	56 862 F
Mai 2012	20, rue du Stand	4, ch. des Olliquettes	DIME/DGGC	Libération des locaux pour la construction de l'écoquartier de la Jonction	62 194 F
Nov. 2012	1-5, rue David-Dufour	16, bd Saint Georges	DU/OBA	Libération des locaux pour le DSE	40 527 F
Été 2013	35, rue des Noirettes	1-5, rue David-Dufour	DSE/OCIRT	Résiliation du bail par le propriétaire, libération de locaux loués par l'Etat	-

En conclusion, les deux déménagements de l'OBA en 2011 et 2012 ont permis de reloger la DGM et l'OCIRT sans conclure de nouvelle location et en ne déstabilisant qu'un seul office (l'OBA). Aucune nouvelle dépense d'aménagement de locaux n'a été engagée pour la DGM, les locaux aux normes OLEG des Olliquettes ayant été pris en l'état par celle-ci.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
Charles BEER